



## À propos de nous

### Equipe pluridisciplinaire

**Charlotte Anselmini**, psychologue

**Magali Brat**, cadre de santé

**Brahim Hasnaoui**, psychiatre

**Mathurine Peiller**, ergothérapeute

**Christelle Renard**, éducatrice spécialisée

**Juliette Sablier**, PhD, ergothérapeute

coordinatrice de l'unité

**Chloé Schmitt**, neuropsychologue

**Annick Sigaud**, assistante médico-administrative

### Coopérations

**Hà Chalamette**, pharmacienne, UMSp

**Damien Peloux**, Infirmier en pratique avancée, CMP

### Le pôle de psychiatrie du CH de Roanne

**Magali Brat**, cadre supérieure de santé du pôle

**Benjamin Bruyas**, directeur du pôle

**Laurence Talichet**, psychiatre, Cheffe du pôle

### Coordonnées

81-83 Rue de Charlieu - 42300 ROANNE  
04 77 44 37 23 - 04 77 44 31 60  
[secretariat.rehabilitation@ch-roanne.fr](mailto:secretariat.rehabilitation@ch-roanne.fr)

# Centre de Réhabilitation Psychosociale



## Notre accompagnement

### Orientation

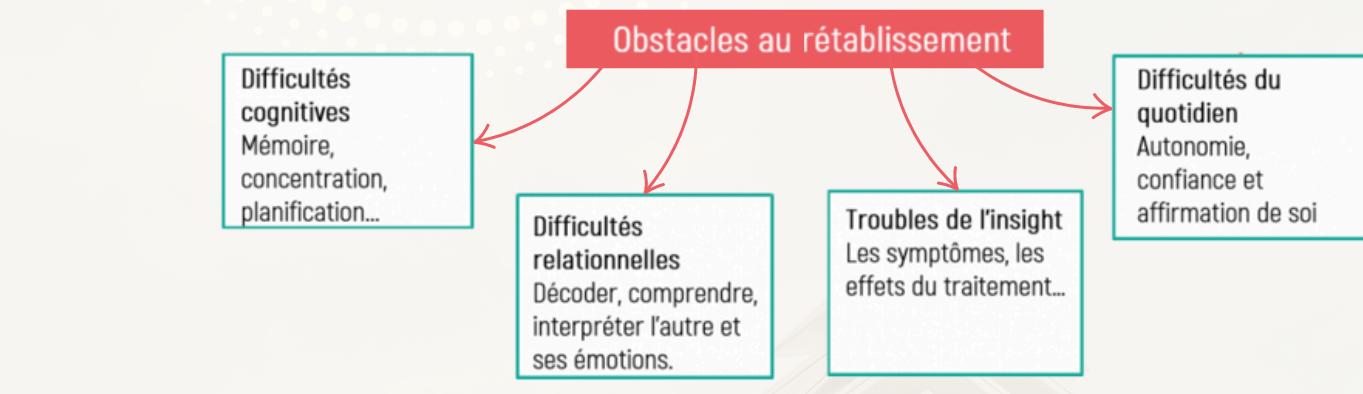
Toute personne de plus de 18 ans présentant un trouble psychique stabilisé et ayant un désir d'insertion sociale peut faire une demande de soins en réhabilitation psychosociale. Elle peut aussi être orientée par un·e professionnel·le du soin, du social ou du médico-social. Les soins de réhabilitation psychosociale sont plus efficaces s'ils sont proposés **le plus tôt possible** après l'apparition des troubles.

### Parcours

1. Premier entretien : recueil des besoins
2. Rédaction et validation du Plan de Suivi Individualisé (PSI)
3. Réunion de concertation en présence de la personne et de ses autres soutiens (proches et professionnel·le·s)
4. Mise en place des interventions : évaluations, soins individuels ou en groupe.

Dans la mesure du possible, nos soins sont proposés dans l'environnement de la personne plutôt qu'au sein de l'hôpital afin de favoriser l'insertion sociale. Il est aussi possible d'associer l'entourage afin de favoriser une compréhension commune de la situation.

# Vous accompagner sur le chemin de votre rétablissement



La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un **projet de vie choisi**. Elle concerne différents champs de la personne : **clinique** (symptômes, traitements), **fonctionnel** (capacités cognitives, relationnelles, autonomie) et **social** (logement, gestion du budget, retour à l'emploi). La réhabilitation se base toujours sur les **capacités préservées** des personnes pour compenser les difficultés.